

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Objet:** Convention de partenariat avec la CCV dans le cadre du projet d'installation de la signalétique d'information (TOTEMS PNR) le long de la Vallée de la Trie

L'an deux mille vingt-trois, le 3 juillet à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 26 juin 2023, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Alexandre Isabelle, Boudinelle Jean-Pierre, Butel Yves, Caux Yannick, Delahaye Emmanuel, Delannoy Dominique, Delaporte Philippe, Durot Denis, Evrard Philippe, Farcy Joël, Gouesbier Francis, Hertault Claude, Holleville-Milhat Sabrina, Jacob Claude, Lecomte Jean-Paul, Lefebvre Pascal, Lesenne Christian, Marque José, Martin Jocelyne, Mouton Eric, Petit Arnaud, Poupard Patricia, Pruvot Laurent, Ruellet Thierry, Thueux Jacky, Tschanz Catherine, Vanhée Christine.

Etaient excusés ayant donné pouvoir : Leleu Jean-Jacques, Billet Nathalie, Martel Jean-Charles, Duquesne Bernard, Henocque Dominique, Fongueuse France, Maquet Emmanuel.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Francis Gouesbier en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Délibération n°VP.CS23.31

Une étude de conception – maîtrise d'œuvre concernant la création d'un sentier de découverte de la vallée de la Trie a été engagée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Vimeu en fin d'année 2020. L'équipe du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime a accompagné cette dernière pour une meilleure intégration paysagère et environnementale du projet.

En 2021, diverses préconisations paysagères et écologiques ont été proposées sur 8 secteurs du projet de cheminement : zone de stationnement, aménagement de lieux de passage et d'espaces publics, structuration des usages sur chemins et routes, restauration de zones humides.

BS3V a poursuivi en 2022 son accompagnement technique auprès de la CC du Vimeu à travers un suivi des choix d'aménagement mais aussi la réalisation d'une signalétique informative basée sur les mobiliers « totems M PNR ». Quatre totems informatifs ont ainsi été rédigés et mis en page afin de valoriser les patrimoines naturel et culturel visibles le long de la vallée de la Trie. L'installation de ces 4 totems M est envisagée sur les communes de Tœufles, Moyenneville, Miannay et Cahon-Gouy.

Dans la continuité de cet accompagnement technique, les deux collectivités souhaitent procéder à la signature d'une convention afin d'organiser les modalités de partenariat technique et financier dans le projet d'itinéraire de déplacements doux le long du cours de la Trie, entre sa source et sa confluence avec le fleuve Somme.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la CC du Vimeu et le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées visant à organiser les modalités de partenariat technique et financier entre les deux collectivités dans le projet d'itinéraire de déplacements doux le long du cours de la Trie ;
- d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat ainsi que tout avenant et document afférent à la conduite de ce partenariat

Pour Extrait conforme,

La Présidente,  
Patricia POUPART

